RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté du

modifiant l'arrêté du 13 mai 2011 portant nomination au Conseil national de la spécialisation vétérinaire

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 814-32 ;

Vu l'arrêté du 5 mars 1993 modifié relatif au Conseil national de la spécialisation vétérinaire ;

Vu l'arrêté du 13 mai 2011 portant nomination au Conseil national de la spécialisation vétérinaire.

Arrête :

Article 1er

Le 1° de l'article 1er de l'arrêté du 13 mai 2011 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« 1° Au titre de la profession vétérinaire :

Le président du Conseil supérieur de l'ordre des vétérinaires, ayant pour suppléant M. Denis Avignon ;
Mme Janine Guaguère, ayant pour suppléant M. Yves Legeay ;
M. Benoît Assemat, ayant pour suppléant M. Jean-Louis Pellerin ;
M. Pierre Buisson, ayant pour suppléant M. Christophe Buhot ;
M. Didier-Noel Carlotti, ayant pour suppléant M. Bernard Bouvy ;
M. Arnaud Lebret, ayant pour suppléant M. Dominique Balloy ;
M. Arnaud Deleu, ayant pour suppléant Mme Marie-Anne Barthelemy. »

Article 2

La Directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 19 MAI 2014

Pour le ministre et par délégation :

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche,

Mireille RIOU-CANALS